

Genève: hébergement mixte et plus inclusif à Clair Bois

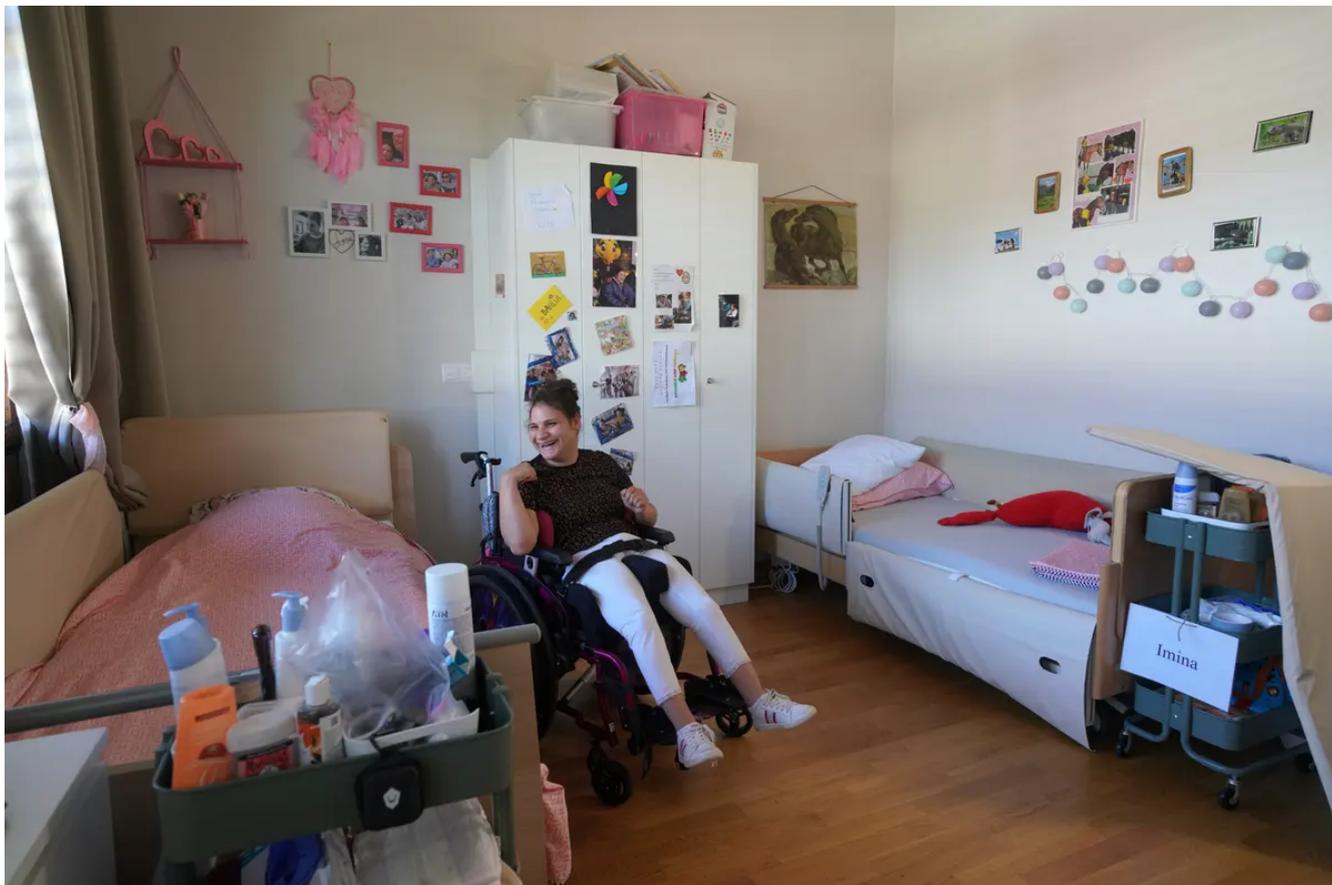
Lorraine Fasler

Jeunes adultes en situation de handicap Ils partagent leur semaine entre logement familial et institution

La fondation Clair Bois propose depuis 2020 des hébergements à temps partiel. Un modèle qui permet de retarder l'institutionnalisation.



Publié aujourd'hui à 08h18



Dahlia, 22 ans, partage sa semaine entre le logement familial et le foyer Pinchat de Clair Bois.

LUCIEN FORTUNATI

En bref:

- Le foyer de Pinchat de Clair Bois propose un hébergement à temps partiel (HTP) pour de jeunes adultes
- Cette organisation flexible permet une transition entre enfance et âge adulte
- Le statut hybride des HTP pose des défis administratifs et nécessite des clarifications
- D'autres établissements genevois réfléchissent à des solutions similaires

Dahlia n'a qu'une seule envie, nous montrer sa chambre. Au mur, des photos de proches côtoient le souvenir d'un match de hockey à la patinoire des Vernets et des portraits de jeunes vivant avec elle dans l'aile La Passerelle, à Clair-Bois. Sur une table, un tableau avec le mot «joie» en lettres capitales qu'elle a peint.

Cette jeune femme de 22 ans, en situation de polyhandicap, fait partie des quatre résidents du foyer de Pinchat à n'habiter les lieux qu'à temps partiel. Elle partage sa semaine entre le logement familial et l'institution. Une autre résidente, Imina occupe sa chambre de Pinchat en alternance, mais chacune a son lit, ses jours et nuits de présence.

Concrètement, quatre places d'hébergement à temps partiel (HTP) destinées à des adultes âgés entre 18 et 25 ans sont proposées sur le site et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Cette nouvelle organisation flexible est inédite à Genève. Auparavant, seuls les mineurs en situation de polyhandicap pouvaient parfois dormir hors du foyer familial dans une structure adaptée.

Une option qui existait pourtant déjà pour les adultes dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et le Tessin, qui disposent tous d'une offre HTP depuis une dizaine d'années au moins. Les cantons suisses alémaniques, eux, en sont encore démunis.

Une transition pour tous

«Cette organisation plus souple permet un passage entre le secteur des enfants et cette nouvelle étape clé de l'entrée dans le monde des adultes, de manière plus douce», se félicite Leslie Angama-Mueller, responsable du Pôle adultes de Clair Bois.

«Nous avons rencontré de nombreuses familles qui avaient le sentiment d'abandonner leur enfant lorsque, une fois adulte, venait la question de les faire intégrer un foyer à plein temps. La Passerelle est une forme de transition pour tous. Ça laisse aux jeunes, ainsi qu'à leur famille, le temps de s'habituer et de réfléchir à l'avenir», ajoute Agostinha de Campos, responsable de la structure d'accueil.

Alessia, 24 ans, passe cinq jours et deux nuits par semaine à Clair Bois et le reste du temps avec sa famille. «Ce que j'aime le plus ici, c'est que je fais ma vie», explique la jeune femme, grâce à une tablette qui lui permet de communiquer.



Alessia, Leslie Angama-Mueller, responsable du Pôle adultes de Clair Bois, et Agostinha de Campos, responsable de La Passerelle.

LUCIEN FORTUNATI

Vivre entre jeunes

A Clair Bois, les journées sont rythmées par différentes activités, comme l'atelier céramique ou des leçons de langue des signes. Une continuité avec les cours dispensés jusqu'aux 18 ans des résidents qui s'arrêtent généralement avec le passage à l'âge adulte.



Thomas et son éducatrice Gaëlle devant le tableau résumant, jour par jour, les activités et rendez-vous de chaque résident de La Passerelle.

LUCIEN FORTUNATI

Thomas, grand fan des films «Star Wars» et «E.T.», apprécie particulièrement de vivre avec d'autres jeunes, depuis quatre ans. Il séjourne à Clair Bois cinq jours et deux nuits par semaine. «Avant, il fréquentait [l'institution vaudoise de Lavigny](#), mais il était entouré d'une dizaine de personnes âgées», relate Ada, sa maman.

«Le logement à temps partiel permet aux parents de souffler. C'est un vrai soulagement, ajoute-t-elle. Et Thomas a beaucoup évolué ici. Il discute notamment politique avec son référent.»

Une enseignante spécialisée était en poste au début de ce projet pilote de Clair Bois. Or, son départ n'a pas été remplacé, au grand dam de la maman de Thomas: «Certains jeunes comme lui ont une grande soif d'apprentissage. Il l'exprime à sa manière en lançant notamment qu'il veut entrer à l'Université.»

Les nuits, trois veilleurs se chargent de l'ensemble du bâtiment.

Statut hybride compliqué

D'un point de vue administratif, les HTP représentent bien des défis, tant pour les foyers que pour les familles. Pour les assurances sociales (en particulier l'AI) et pour les prestations complémentaires (PC), le statut d'hébergement à temps partiel n'existe, en effet, tout simplement pas. La personne est soit considérée comme résidente en institution, soit comme vivant dans un logement privé ou encore accueillie à la journée en centre de jour.

Les cantons proposant de tels hébergements ont donc dû trouver des solutions. Genève a ainsi inscrit une limite de 118 nuitées maximum par an dans sa convention avec Clair Bois. Il octroie une subvention mensuelle à hauteur de 8600 francs par personne à l'institution. Les familles couvrent ainsi uniquement les frais de transport et les 70 francs quotidiens pour l'occupation de jour*.

Elles ne paient ainsi pas de frais supplémentaires pour les nuits jusqu'à la limite des 118 nuitées. Au-delà, la facture s'établit comme dans l'accueil à temps plein.

Le statut hybride des HTP soulève d'autres questions. «L'accompagnement des projets individuels et la responsabilité médicale ressortent comme les domaines pour lesquels une clarification est nécessaire», indique notamment un rapport mandaté par l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociale (OAIS) au Bureau d'étude de politique du travail et de politique sociale, BASS.

L'approvisionnement médicamenteux est-il de la responsabilité des professionnels du foyer ou des parents? Un certain flou persiste: en centre de jour, ce sont les familles qui s'en chargent, alors qu'en accueil à plein temps, c'est une prérogative de l'institution.

Des adaptations sont en réflexion au sein de La Passerelle. Notamment la fin de la cohabitation dans les murs des HTP et les résidents à plein temps, qui crée une disparité dans les rythmes, selon les équipes.

Mais une chose est sûre, Clair Bois réfléchit à pouvoir offrir davantage de places de logement à temps partiel pour des résidents au-delà de 25 ans, compte tenu de la forte demande sur le terrain.

Projet de maisonnettes

En dehors de Clair Bois, quatre établissements accueillant des personnes handicapées mènent une réflexion sur l'hébergement à temps partiel à Genève. Il s'agit de La Corolle, les EPI, la Sgipa et Ensemble (surtout pour les mineurs).

Toujours dans l'objectif de diversifier l'offre en logements spécialisés, des «Maisonnettes» devraient bientôt voir le jour à Lancy. Ce projet, contrairement à ce que le nom laisse penser, prévoit la réalisation d'un appartement pour 8 adultes en situation de polyhandicap sur un étage, ainsi qu'un restaurant inclusif au rez-de-chaussée.

Un tel logement offrirait une large autonomie et plus de flexibilité; il se situerait dans un immeuble neuf, dont le projet de construction est en cours.

**Le prix de pension à la journée peut être couvert par les prestations complémentaires (PC) et l'allocation pour impotent (API).*

Newsletter

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

Lorraine Fasler est journaliste à la Tribune de Genève depuis 2018. Auparavant, elle a travaillé pour RTS info. Elle est titulaire d'un master de l'Académie des médias et du journalisme de l'Université de Neuchâtel. [Plus d'infos](#)

✕ [@LorraineFasler](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)